

Sciences Po IEP de province

***Classe annuelle
Stages intensifs***

**ipesup
prépasup
01 44 32 12 00
www.ipesup.fr**

Institut privé de préparation aux études supérieures

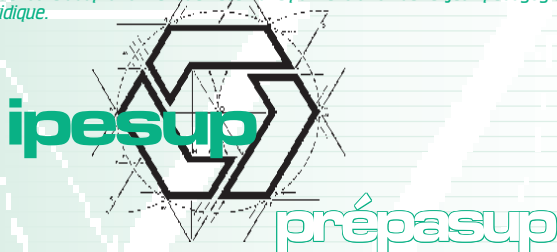
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h30

Sommaire

1. Les IEP de province : une nouvelle donne	3
2. Les réunions d'information	4
3. Présentation des épreuves d'admission à bac+0 Le concours commun des six IEP Le concours d'entrée à l'IEP de Bordeaux - Le concours d'entrée à l'IEP de Grenoble	5
4. Les stages intensifs de printemps 2011	6
5. La classe préparatoire annuelle Présentation générale IPESUP : la convivialité Conditions d'inscription et d'admission Débouchés, équivalences Organisation pratique	8
6. Calendrier des concours	13
7. Une situation géographique remarquable	14

*Cette brochure n'est pas un document contractuel.
La Direction se réserve la possibilité de toute adaptation rendue nécessaire par l'évolution des enjeux pédagogiques,
ou des contextes économique et juridique.*



ipesup est divisé en cinq départements principaux :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML
Admissions parallèles - Mastères
TAGE-MAGE™

Sciences Politiques (1^{er} et 2^e cycles)

Instituts d'Études Politiques
de Paris et de Province
Écoles de journalisme - CELSA

Préparations scientifiques

Math Sup - Math Spé

Concours professionnels

Expertise comptable DSCG
Avocat EFB-CRFP
Administration ENA, IRA

Filières littéraires

ENS, BEL, Écoles de commerce

prépasup créé avec les mêmes ambitions, est lui divisé en trois départements :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

Sciences Politiques

Instituts d'Études Politiques
de Paris et Province

Baccalauréat

Terminales et Premières
Écoles de commerce après le bac
Écoles d'ingénieurs après le bac

1 ► **Les IEP de province : une nouvelle donne**

A l'instar de l'Institut d'Études Politiques de Paris, les huit Instituts d'Études Politiques des régions ont procédé au cours des dernières années à une réforme radicale de leur scolarité. À l'issue de cette mutation les IEP se situent à la fois comme des systèmes universitaires d'excellence et, dans leurs domaines, l'équivalent des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce.

Ces huit IEP de province (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse) recrutent chacun près de 200 étudiants en première année et proposent également pour la plupart des places en seconde année.

Les cursus sont passés à 5 ans avec un premier cycle de 3 ans incluant une année à l'étranger et un Master en deux ans. Le diplôme de chaque IEP est donc délivré à Bac+5 conjointement au grade de master. Le positionnement des IEP s'en trouve ainsi clarifié tant sur la scène internationale que sur le marché du travail hexagonal et s'intègre bien au système européen L-M-D.

L'accent mis sur les langues et, de manière plus globale, sur l'intégration internationale, va évidemment dans le sens de l'évolution de toutes les formations supérieures en Europe. La souplesse introduite dans le 2^e cycle, ainsi que la possibilité d'acquiescer une spécialisation professionnalisante, ne peuvent que renforcer l'attrait que les Instituts exercent depuis de nombreuses années, tant auprès des étudiants que des employeurs.

Cette évolution des Instituts est évidemment bienvenue.

Les différents classements publiés récemment dans les revues spécialisées situent les IEP des régions au niveau des bonnes écoles de commerce et des bonnes écoles d'ingénieurs quant aux salaires d'embauche et aux perspectives de carrière dans le secteur privé. Les IEP constituent par ailleurs plus que jamais la voie d'accès privilégiée aux postes de responsabilité de la fonction publique française et des organismes publics européens et internationaux.

Les IEP régionaux offrent conjointement la possibilité de concilier la qualité intellectuelle de leurs études supérieures, le prestige d'un diplôme reconnu et la perspective d'une insertion rapide et réussie sur le marché du travail.

Les Instituts d'Études Politiques, perçus naguère comme des formations généralistes peu opérationnelles, ont ainsi adopté un nouveau modèle à part entière, résolument tourné vers l'avenir.

Six IEP régionaux se sont regroupés pour proposer plus de 1.000 places en un concours commun : Aix - Lille - Lyon - Rennes - Strasbourg et Toulouse. Ces IEP ont par ailleurs mutualisé leurs cursus et offrent de nombreuses passerelles d'un établissement à l'autre. L'étudiant qui rentre dans l'un de ces six IEP dispose ainsi de la possibilité de choisir entre une centaine de masters. Certains IEP (Lille, Bordeaux) proposent des filières franco-étrangères en partenariat avec des universités anglaises, allemandes et espagnoles.

L'ensemble des IEP des régions — contrairement à Sciences Po Paris — continue à recruter au niveau Bac + 1. C'est dire que les IEP de Province constituent pour beaucoup de candidats une alternative très sérieuse à l'IEP de Paris.

2 ▶ **Stages et classe annuelle : les réunions d'information**

La Direction de l'IPESUP propose, à un certain nombre de reprises dans l'année de décembre à juin, des réunions d'information publiques libres sur Sciences Po.

La présentation de notre procédure de sélection, de la scolarité dans nos établissements, de nos résultats, mais aussi, bien entendu, une mise au point sur les modalités et les épreuves d'admission dans les IEP (bac+0, bac+ 1) occupera la plus grande partie de ces séances.

Nous nous tiendrons également à la disposition des familles pour décrire les différentes filières des IEP, tant pour ce qui concerne les études en elles-mêmes que pour les débouchés.

Enfin les problèmes pratiques, et notamment le problème du logement, pourront être évoqués.

Dix dates sont d'ores et déjà prévues :

**Pour 2011-2012, réunions à 18h30 précises (durée environ 1h30)
les jeudis
15 décembre 2011, 12 janvier, 26 janvier, 9 février, 23 février, 8 mars,
22 mars, 12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai et 7 juin 2012.**

(Le nombre de places par séance étant limité, nous vous remercions de bien vouloir confirmer par téléphone la réservation en précisant la date choisie et le nombre de personnes attendues).

3 ▶ **Présentation des épreuves d'admission à bac+0**

▶ **Le concours commun des six IEP 2012** ▽

L'examen d'entrée est organisé sur une journée et comporte trois épreuves :

1. Une épreuve écrite de **questions contemporaines** sous la forme d'une dissertation avec choix d'un sujet parmi 2 (durée 3h00, coefficient 3). Les thèmes retenus pour l'examen de 2012 sont "Le sport" et "La religion". Deux sujets distincts liés aux thèmes sont proposés aux candidats. Il n'est pas donné d'indication préalable de lecture.

2. Une épreuve écrite de langue vivante parmi **anglais, allemand, espagnol ou italien** (durée 1h30, coefficient 2). L'épreuve est constituée de deux exercices : compréhension et expression. Il n'y a pas de QCM.

3. Une épreuve écrite d'**histoire** sous la forme d'une dissertation à partir d'un sujet unique (durée 3h00, coefficient 3). Le programme est "Le monde depuis 1945".

Il est tenu compte, en plus des trois notes des épreuves écrites, de la moyenne du baccalauréat (coefficient 1). L'admission est donc prononcée sur la base de 4 notes et 9 coefficients, soit 180 points.

<http://www.sciencespo-concourscommun.fr> ou <http://www.cc.iep.fr>

<http://www.iep.univ-cezanne.fr>

<http://www.sciencespo-rennes.fr>

<http://iep.univ-lille2.fr>

<http://www-iep.u-strasbg.fr>

<http://iep.univ-lyon2.fr>

<http://www.sciencespo-toulouse.fr>

▶ **Le concours d'entrée à l'IEP de Bordeaux (2012)** ▽

L'examen d'entrée est organisé sur une journée et comporte trois épreuves :

1. Une **composition sur un thème d'actualité**, à partir d'un dossier, comprenant un ou plusieurs documents, permettant de déceler les qualités de compréhension, de réflexion et de rédaction argumentée du candidat. (durée 3h00, coefficient 2).

2. Une **épreuve d'histoire et géographie** : questions de cours, programme de terminale : une question à traiter au choix parmi deux proposées, dans chacune des deux matières. (durée 2h00, coefficient 2).

3. Une **épreuve de langue vivante** portant, au choix du candidat, sur une des langues suivantes : **anglais, allemand, espagnol, italien, portugais ou russe**. (durée 1h30, coefficient 1).

<http://www.sciencesporbordeaux.fr>

► *Le concours d'entrée à l'IEP de Grenoble (2012)* ▼

L'examen d'entrée comporte deux épreuves écrites d'une durée totale de 5 heures (12 mai 2012) :

1. Une **épreuve sur un ouvrage d'histoire contemporaine** (durée 4h00, coefficient 3) avec deux questions sur l'ouvrage et une dissertation d'ouverture sur l'histoire et l'actualité (ouvrage 2012 : Daniel Lefevre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, Champs actuel 2008).
2. Une **épreuve de langue étrangère** (durée 1h00, coefficient 1), au choix du candidat en **allemand, anglais, espagnol ou italien**.

<http://www-sciences-po.upmf-grenoble.fr>

4 ► ***IEP de province : les stages intensifs de printemps 2012***

Les dates des épreuves des IEP des régions sont très proches de celles du baccalauréat et les programmes sont souvent assez éloignés des révisions que les élèves ont pu faire pour l'écrit du bac. Certaines matières sont même totalement nouvelles, soit par leur contenu, soit par la forme de l'épreuve : actualité, ouvrages spécifiques à lire... Toutes ces particularités font que **les candidats n'ont ni le temps ni les moyens de se préparer efficacement seuls**.

Devant ces contraintes, l'IPESUP propose un stage très intensif, mais conduit dans le même **esprit de qualité** et le même **souci d'efficacité** que toutes nos autres préparations. Les deux sessions ont lieu durant les vacances de printemps (15-21 avril et 22-28 avril 2012).

Il s'agit d'un enseignement structuré, pour lequel nos enseignants ont fait pour vous une grande partie du travail afin de minimiser le temps de recherche et de synthèse : dossiers d'actualité des six derniers mois, lecture et analyse des ouvrages de Culture Générale et recensement des grandes questions possibles, nombreux photocopiés en histoire.

Compte-tenu du niveau plus "abordable" des épreuves, il n'y a pas de test d'admission au stage "IEP de province", l'inscription est donc libre. Attention toutefois, le **nombre de places est limité** et, dans ces conditions, **ce stage est chaque année très rapidement complet**.

► Organisation générale ▼

Les stages de printemps, **proposés à deux dates**, permettent de préparer le concours commun des 6 IEP, avec un module-horaire supplémentaire "IEP de Bordeaux bac+0" et "IEP de Grenoble bac+0".

- **Matières Concours commun** : Questions contemporaines, Histoire et Langue + un concours blanc.
- **Modules spécifiques IEP Bordeaux + Grenoble** :
 - **Bordeaux** : Géographie (2h00), Composition sur un thème d'actualité (4h00) ;
 - **Grenoble** : Conférence (4h00) pour la présentation de l'ouvrage.
- **Langue** : la seule langue assurée est l'anglais .
- **Enseignants** : il s'agit des mêmes que ceux qui assurent le stage de préparation à l'IEP de Paris.

Stages de printemps (Pâques) 2012 : organisation pratique

- **Dates** *au choix* :
 - **du dimanche 15 au samedi 21 avril inclus ou**
 - **du dimanche 22 au samedi 28 avril inclus.**
- **Admission** *Libre (pas de tests d'admission).*
- **Matières** *Questions contemporaines, Histoire, Anglais + un examen blanc type "concours commun" + géographie et composition sur un thème d'actualité (Bordeaux) + conférence sur l'épreuve sur ouvrage (Grenoble).*
- **Tarifs**
 - **Préparation complète** **860 €**
(Concours commun 6 IEP + Bordeaux "bac+0" + Grenoble "bac+0", soit 52 heures de cours et examen + 4 heures de conférence sur l'épreuve sur ouvrage Grenoble).
 - **Préparation partielle** **760 €**
(Concours commun 6 IEP seul, soit 46 heures de cours et examen + 4 heures de conférence sur l'épreuve sur ouvrage Grenoble).

Remarque : pour maximiser les chances de réussite, il est vivement conseillé de présenter le plus grand nombre de concours possible, mais il faut toutefois être attentif aux contraintes de transport et de fatigue...

Rappel : les candidats doivent s'inscrire par eux-mêmes aux concours des IEP. Attention aux dates limites d'inscription !

5 ► **IEP de province : la classe préparatoire annuelle**

► **Présentation générale** ▽

La valorisation des études en sciences politiques dans les IEP de province a amené l'IPESUP à ajouter aux classes de prépa HEC et de Maths spé, une classe préparatoire spécifique aux IEP région. Il s'agit d'une **année préparatoire** approfondie, s'adressant à des étudiants conscients des enjeux des examens et soucieux de mettre un maximum de chances de leur côté.

Les IEP régions proposent presque tous deux modalités d'admission : l'une ouverte aux bacheliers de l'année et aux Bac+1, l'autre ouverte uniquement aux Bac+1 donnant dans la plupart des cas accès à la seconde année de l'IEP. Les élèves de la préparation annuelle IEP régions peuvent ainsi multiplier leurs chances d'admission (voir calendrier des concours de 2011 en dernière page de cette brochure).

Les épreuves sont pour certaines spécifiques (ouvrages, dossier de synthèse, programmes) et nécessitent une préparation adéquate.

Le programme annuel est caractérisé par un travail axé sur 4 matières principales : **Culture Générale**, dans l'optique des épreuves des concours, **Histoire** (avec la couverture systématique du programme des IEP), **Connaissance de l'actualité** pour mieux faire face aux sujets de réflexion de questions contemporaines et **d'anglais en LV1** (allemand et espagnol également si les effectifs sont suffisants).

Ces classes mettent l'accent à la fois sur **la culture et la méthode**, sur **les connaissances et la réflexion**. Une équipe de professeurs expérimentés et reconnus assure cet enseignement et s'attache au succès des élèves.

Ainsi conçue, cette préparation doit être considérée comme une classe préparatoire aussi proche que possible de la formation idéale : une véritable Hypokhâgne Sciences Po. Elle allie une préparation efficace des examens d'entrée aux IEP à un enrichissement culturel élargi, et institue des méthodes de travail performantes, gages, au delà de l'objectif à court terme, d'une scolarité sans faille dans les IEP.

Créée en 2008, cette classe préparatoire a obtenu dès les premières sessions d'examen des résultats tout à fait probants :

**92,6% d'admis dans l'un des IEP de province en 2011
(82,8% en 2010).**

► IPESUP-PRÉPASUP : la convivialité ▼

Le Directeur du Département Sciences-Po, Michel ANQUETIL, mais aussi la Direction Générale, Gérard LARGUIER et Patrick NOËL à l'IPESUP, Éric DUQUESNOY à PRÉPASUP, sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment, souvent même sans rendez-vous, si leur emploi du temps le permet.

Mesdames Djamila BERGAMASCHI à l'IPESUP et Joelle DE LISLEFERME à PRÉPASUP, sont les assistantes de Direction, plus particulièrement chargées des problèmes de pédagogie et d'organisation. Elles sont par définition plus proches des élèves et chacun peut – et même doit – s'ouvrir à elles en priorité si un problème d'une quelconque nature venait à se poser au cours de l'année.

Enfin les professeurs, dans chaque centre et chaque discipline, sont à la disposition des élèves bien au-delà de l'enseignement traditionnel.

A IPESUP-PRÉPASUP, pas d'anonymat : chacun est pris en compte avec sa personnalité, et tout est mis en oeuvre pour aider l'étudiant à s'adapter à ce contexte, nouveau pour lui, de préparation d'un concours très sélectif.

*une pédagogie active, une ambiance chaleureuse,
pour des résultats incomparables.*

► Conditions d'inscription ▼

Voir le dossier de candidature.

► Conditions d'admission ▼

La procédure d'admission en **classe préparatoire IEP** est voisine de la procédure classique pour les classes préparatoires publiques et consiste essentiellement en **l'examen du dossier scolaire**. Il est **vivement recommandé de s'inscrire dès fin avril-début mai**, mais la procédure peut ne se dérouler qu'après le bac. Elle reste ouverte en juillet et août, voire jusqu'à début septembre :

L'admission se décide sur **dossier scolaire** (voir le dossier d'inscription) et éventuellement test et/ou entretien.

Les décisions d'admission peuvent être prises dès lors que les bulletins du 2^e trimestre de Terminale sont disponibles.

La procédure est la suivante :

Adresser le **dossier de candidature complet** (photos, chèque d'acompte...), accompagné des photocopies des trois bulletins de Première, des résultats du bac français et des deux (ou trois) premiers bulletins trimestriels de Terminale (+ les résultats du bac si le dossier est déposé de juillet à septembre).

Joindre également **deux copies d'Histoire (dissertation et non analyse de documents) et de Philosophie (dissertation et non commentaire) effectuées en temps limité (des originaux qui seront restitués et non des photocopies)**. L'examen de ces copies nous permet bien entendu de vérifier les qualités d'expression écrite des candidats, mais aussi de réévaluer les notations (à la hausse ou à la baisse !); nous sommes en effet parfaitement conscients des disparités de notation pouvant exister d'un établissement à l'autre et même d'un enseignant à l'autre au sein d'un même établissement.

Nota : les étudiants ayant effectué le cycle continu annuel IPESUP ou les stages annuels PRÉPASUP joindront uniquement les copies du dernier examen blanc effectué en stage.

► Si le dossier reçoit un **“avis très favorable”** de notre commission d'admission, l'étudiant est immédiatement admis. **L'admission est dans ce cas définitive, suspendue uniquement à l'obtention du baccalauréat.**

► Si le dossier reçoit un **“avis favorable”** l'étudiant prendra rendez-vous pour un **entretien** avec une commission constituée par un directeur de l'IPESUP et un enseignant de la classe prépa annuelle qui se prononceront sur l'admission du candidat.

► Si le dossier présenté reçoit un **“avis incertain”**, l'étudiant peut alors **représenter son dossier avec de nouveaux éléments** : résultats du bac et éventuellement les résultats obtenus dans la présentation d'examens aux IEP. Il reçoit alors un second avis et sera éventuellement convoqué pour un **test et un entretien** d'admission.

► La mention **“avis défavorable”** signifie que l'étudiant ne peut être admis.

► Dans certains cas, l'étudiant peut être placé sur **liste d'attente**. Nous lui indiquons alors à quel moment il disposera d'une réponse définitive.

REMARQUE : l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à l'IEP de Paris ou à un IEP régional amène automatiquement un **avis très favorable ou un avis favorable**.

► *Débouchés, équivalences* ▽

La **préparation annuelle** permet de maximiser ses chances de succès aux IEP de Province puisque, au vu des premiers résultats, nos étudiants obtiennent au total environ **9 chances sur 10 d'intégrer** l'une de ces formations réputées.

Mais nous sommes conscients de l'investissement que demande inévitablement une classe préparatoire privée, en quantité de travail comme sur le plan financier. Cet investissement est-il "perdu" en cas d'échec ?

En réalité, on ne peut pas véritablement considérer qu'une année de travail intensif, qui a enrichi les aptitudes personnelles, tant sur le plan des connaissances, que sur celui de la qualité de la réflexion, puisse être "perdue"... Les méthodes instituées sont utiles pour entrer dans un IEP, mais le sont tout autant pour n'importe quel cursus universitaire.

Nous disposons par ailleurs d'un accord avec l'université Paris IV (Sorbonne), qui assure une double inscription aux élèves à IPESUP et à Paris IV et leur permet, à condition d'avoir effectué obtenu des résultats suffisants, la validation de 60 crédits ECTS pour leur année de classe préparatoire. Ce système leur ouvre des possibilités élargies de poursuite d'études supérieures (notamment la possibilité d'être admis directement en deuxième année d'université et donc, sans perdre de temps, de pouvoir représenter les concours d'admission parallèle dans les IEP – y compris celui de Paris – proposés aux étudiants niveau Bac+3).

Les inscriptions seront effectuées directement depuis IPESUP, en octobre.

Remarque : pour les étudiants désirant se reconverter vers le Droit, il n'existe aucune équivalence possible, quel que soit le niveau de l'élève, puisque le Droit n'est pas enseigné dans nos classes ; il est donc obligatoire de s'inscrire en 1^e année.

► Organisation pratique ▼

Remarque importante : notre statut nous permet une très grande souplesse et une grande réactivité aux changements. Si des modifications par rapport aux éléments connus aujourd'hui devaient intervenir, nous nous engageons à ce que notre préparation soit immédiatement adaptée en conséquence.

Classes annuelles 2011-2012 : organisation pratique

- **Dates des cours :** **du lundi 19 septembre 2011 à mi juin 2012** (vacances scolaires respectées, mais pouvant être décalées en février et à Pâques).
- **Admission :** **dossier et éventuellement entretien.**
- **Horaires :** **27 heures par semaine :**
 - Culture Générale : 6h
 - Histoire : 8h
 - Connaissance de l'actualité 2h
 - LV1 (Anglais : 8h - Allemand et Espagnol : 6h si assurés)
 - DST : 3h

Emploi du temps remis au début des cours.
- **Au total :** **32 semaines de cours et devoirs**, de septembre à fin juin.
- **Lieux :** **Centre IPESUP ou Centre PRÉPASUP.** Les deux centres étant situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, les affectations sont effectuées par nos soins quelques jours avant la rentrée, en fonction des effectifs. Le centre n'est donc pas au choix.
- **Tarif :** **7.700 €** (assurance annulation incluse), payables **150 € par chèque** de frais d'étude de dossier, puis **1.550 € par chèque** à la confirmation d'inscription + **8 prélèvements automatiques mensuels** de **750 €** aux 5 octobre 2011, 5 novembre, 5 décembre, 5 janvier 2012... jusqu'au 5 mai 2012. Autorisation de prélèvements, adressée par nos soins avec la notification de décision d'admission, à retourner au secrétariat accompagnée d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) lors de la confirmation de l'inscription définitive.

*L'inscription n'est considérée comme confirmée qu'une fois l'avis de prélèvement retourné, dûment rempli et signé. Par ailleurs, l'inscription à la sécurité sociale étudiante étant **obligatoire**, l'inscription n'est définitivement acquise que lorsque tous les éléments nécessaires à cette inscription ont été retournés à notre secrétariat.*

Et, pour anticiper une éventuelle faiblesse en anglais, voir notre nouvelle "English Summer Session in Paris" : deux semaines intensives du 18 au 29 juillet 2011...

6 Annexe : calendrier 2011 des concours IEP régions bac+0 et bac+1

IEP	Entrée en	Inscription et conditions	Places	Dates concours
Lyon	2 ^e année	Du 8 janvier au 25 février	Environ 50	Samedi 19 mars
Aix	2 ^e année	Bac+1 + 60 ECTS Du 17 janvier au 21 février	Environ 40	Samedi 26 mars
Lille	2 ^e année	Bac+1 ou bac+2 + 60 ECTS Du 1 ^{er} février au 18 mars	Env. 100	Écrit : mardi 19 avril
Lille	1 ^e année Filière franco-	Bac+0 et Bac+1 + 60 ECTS Du 1 ^{er} février au 19 mars	Environ 80	Écrit : mercredi 20 avril Oraux : juin
Bordeaux	1 ^e année Filière franco- étrangère	Bac+0 et Bac+1 Du 7 février au 20 mars	Environ 50	Écrit : samedi 16 avril Oral : fin mai/début juin
Strasbourg	2 ^e année	Bac+1 et 60 ECTS Du 1 ^{er} février au 8 avril	Environ 10	Jeudi 26 et vendredi 27 mai
Grenoble	2 ^e année	Bac+1 et 60 ECTS - A définir	Environ 50	Samedi 28 mai
Toulouse	2 ^e année	Bac+1. Du 1 ^{er} février au 29 avril	Environ 40	Lundi 30 mai
Bordeaux	1 ^e année	Bac+1. Du 7 février au 20 mars	Environ 70	Samedi 18 juin
Bordeaux	1 ^e année	Bac+0. Du 7 février au 20 mars	Env. 160	Samedi 25 juin
Concours commun	1 ^e année	Bac+0 et Bac+1. Du 1 ^{er} mars au 1 ^{er} juin	Env. 1.100	Vendredi 1 ^{er} juillet
Grenoble	1 ^e année	Bac+0 et Bac +1 A définir	Env. 200	Lundi 4 juillet

Attention : les dates fixées au début janvier 2011 sont susceptibles de modifications et aménagements de la part des instituts. Vérifier sur leurs sites l'actualité des concours...

7 ► Une situation géographique remarquable

Bien qu'il ne s'agisse pas directement d'atouts pédagogiques, nous pensons que les locaux jouent un rôle très important pour deux raisons :

- leur aménagement et leur agrément conditionnent fortement l'ambiance de travail et le climat psychologique.
- leur situation géographique, leur facilité d'accès et la proximité des trois centres sont essentielles pour minimiser les trajets entre eux.

Bien entendu dans nos trois centres (IPESUP à Notre-Dame, PRÉPASUP rue des Blancs Manteaux et l'annexe au 9 rue du Plâtre), nous nous sommes attachés à soigner le cadre et le confort de nos locaux. Vous pourrez tout simplement le vérifier à l'occasion d'une visite ou d'un rendez-vous.

En ce qui concerne les différentes facilités (transports, restaurants et résidences universitaires, parkings...) les descriptions ci-dessous vous convaincront.

NB : Nos établissements ne possèdent pas d'internat ni de demi-pension, mais il existe de nombreuses possibilités à proximité (listes disponibles au secrétariat).

Centre IPESUP

L'IPESUP, situé dans un hôtel particulier au 18 de la rue du Cloître Notre-Dame (Île de la Cité), se trouve au centre de Paris, et pour y accéder sans perte de temps vous disposez de :

- 6 stations de métro à moins de 7 minutes à pied : *Cité, Saint-Michel, Châtelet, Hôtel de Ville, Pont-Marie, Maubert-Mutualité* ;
- Toutes les autres stations de métro accessibles avec au plus un changement ;
- Toutes les lignes de RER par 2 stations :
 - *Châtelet-les-Halles* (10 minutes à pied), avec la jonction des lignes A (Est-Ouest), B (Sud - Nord-Est) et D (Nord - Sud-Est)
 - *Saint-Michel/Notre-Dame* (à 50 mètres), avec la jonction des lignes B (Nord-Sud) et C (Sud-Ouest - Sud-Est), menant à toutes les autres gares en accès direct ;
- de nombreux autobus traversent les îles de la Cité et Saint-Louis ou passent sur les quais : lignes 21, 24, 27, 38, 47, 58, 63, 67, 70, 72, 74, 75, 76, 81, 85, 86, 87, 96.
- Les parkings publics souterrains *Notre-Dame* à 50 mètres, *Lagrange* à 200 mètres et *Lutèce* à 500 mètres ;

Centre PRÉPASUP et annexe de la rue du Plâtre

Les locaux de PRÉPASUP sont situés au 38 rue des Blancs Manteaux dans un magnifique immeuble du XVII^e siècle entièrement rénové. Ils allient charme et fonctionnalité et sont situés dans le Marais, à proximité de la bibliothèque du centre Georges Pompidou (Beaubourg), en face du quartier latin, à quelques centaines de mètres de l'IPESUP et quelques dizaines de l'annexe (9, rue du Plâtre).

Grâce à la station de RER et de métro Châtelet-les-Halles, ils sont extrêmement commodes d'accès, d'autant plus que beaucoup d'autres stations de métro sont très proches (Hôtel de Ville, Arts et Métiers, Rambuteau...), sans compter les très nombreuses lignes d'autobus (21, 24, 27, 29, 38, 47, 58, 67, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 81, 85, 96...).

